

Rapport de la Trésorière 2023

L'année 2023, 2e année de mise en œuvre du CPOM a été marquée par la poursuite d'importants travaux dans certains établissements, l'extension de la crèche Ram Dam et la transformation de 17 places de foyer de vie en foyer médicalisé au sein du Malonnier.

D'un point de vue organisationnel, l'année 2023 a vu le renforcement de l'équipe comptable qui a notamment permis de poursuivre la structuration du contrôle interne et la poursuite du travail engagé sur le recouvrement des créances.

Activité

Envoludia a rempli ses objectifs en termes d'activité avec des taux d'occupation des établissements enfants et adultes globalement au-delà de 90%, excepté Jacques-Cœur en raison des travaux et la Résidence Hacienda qui a connu en 2023 le décès de 3 résidents sans parvenir à procéder à de nouvelles admissions. A noter également des difficultés à réaliser l'activité prévue dans certaines crèches et haltes garderies en raison de difficultés RH importantes (postes vacants et absentéisme) bien que nous constatons une amélioration entre 2022 et 2023.

Le total des produits de l'année 2022 s'élève à 41,5 €, soit plus de 2,5M€ de plus qu'en 2021 en lien avec les augmentations capacitaires présentées ci-dessus.

Compte de résultat

L'association comptabilise un résultat comptable de -624K€ qui s'explique en grande partie par la reprise des excédents réalisés en 2021 (403K€) et par les déficits de certaines gestions (Pôle petite enfance, siège et association notamment).

Le résultat administratif est le résultat le plus représentatif en termes d'équilibre budgétaire du fait du mécanisme des reprises des résultats antérieurs affectés par les autorités de tarification (ARS, départements ou villes) et il est déficitaire pour un total de – 165 K€ après rejet des provisions pour congés à payer.

Le résultat administratif 2023 se décompose de la manière suivante :

● Etablissements sociaux et médico-sociaux	+ 318 983,72 €
● Pôle petite enfance (EAJE)	- 204 849,09 €
● Siège	- 71 532,61 €
● Association	- 207 539,20 €
TOTAL	- 164 937,18 €



Rapport de la Trésorière 2023

Les Établissements sociaux et médico-sociaux

Les ESMS sont globalement excédentaires car les établissements enfants et SESSAD viennent très largement compenser les résultats globalement négatifs des établissements adultes (notamment celui de l'Hacienda en raison de la sous-activité) qui subissent plus fortement l'impact de l'inflation et ont davantage recours à l'intérim et aux CDD.

Les établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE)

Les crèches et haltes garderies du PPE enregistrent un résultat comptable de -205K€. A noter que les "bonus handicap" versés par la CAF les années précédentes et non utilisés ont été repris sur l'exercice afin de minimiser le déficit. Ainsi, le déficit d'exploitation des crèches est de l'ordre de 431 K€ sur l'exercice.

Ce déficit s'explique par :

- l'extension des mesures Laforcade aux personnels des crèches (mesure validée par le CA, ayant un coût total de 225 K€ mais non financée) ;
- le fort recours à l'intérim pour un total de 166 K€ ;
- une sous-activité importante en lien notamment avec la situation RH des établissements ne permettant pas d'atteindre le taux d'encadrement réglementaire et contraignant donc les établissements à limiter l'accueil des enfants.

Le siège

Le déficit du siège, provenant de l'écart avec l'organigramme financé dans le cadre de l'autorisation de frais de siège 2020, est contenu.

Gestion associative

La gestion associative présente un résultat déficitaire à hauteur de 208K€. En 2023, 156K€ de dons ont été enregistrés, dont 45K€ de dons non affectés. Seuls les dons non affectés peuvent couvrir les dépenses courantes de la gestion associative.

Les dépenses correspondent au coût de la coordination thérapeutique de Trotte Lapins (32K€ - dépense qui devrait s'éteindre avec le déménagement), aux frais de réception (AG, voeux pour 25K€), au salaire de la responsable Communication et Philanthropie (90K€ - dépense qui devrait être, d'ici 2025, compensée par les fonds levés) et à de multiples dépenses courantes (Eudonet, Ideas, etc.).



Rapport de la Trésorière 2023

Analyse bilancielle

Le fonds de roulement se détériore, passant de 11,4M€ à 7,8M€ en raison des travaux réalisés sans recours à l'emprunt, la consommation de certaines réserves (bonus handicap des crèches notamment) et le résultat négatif de l'exercice. Il permet de couvrir le besoin en fonds de roulement (BFR) qui s'établit à 4,2 M€ et s'améliore en raison du passage en CPOM et du travail effectué sur les créances.

La trésorerie se dégrade, passant de 6,6M€ à 3,6M€ - ce qui représente 2 mois de fonctionnement de l'Association.

Conclusion et éléments de perspectives

Au cours de l'exercice 2023, Envoludia a assuré sa mission première d'accompagnement des personnes handicapées comme en témoignent l'augmentation de ses recettes et rempli ses objectifs d'activités.

Les équilibres bilanciaux se sont dégradés de façon importante sur l'exercice, essentiellement sous l'effet combiné de trois éléments suivants :

- La réalisation, sans recours à l'emprunt, des travaux et investissements importants afin d'améliorer ses équipements et bâtiments ;
- La situation des crèches et haltes garderies, insoutenable durablement, qui a généré un déficit d'exploitation et la ponction des réserves (bonus handicap) ;
- Le déficit de la gestion associative.

Cependant, plusieurs éléments permettent d'envisager sereinement l'année 2024 :

- La tension sur la trésorerie va diminuer largement grâce notamment à la souscription d'emprunts (1,3M€) pour financer les travaux de Jacques-Cœur et de l'Hacienda et la vente du site de Plan Lacroix (1M€)
- Des annonces favorables à un redressement de la situation des crèches :
 - Revalorisation des coûts à la places annoncée par la Ville de Paris (+225K€ de recettes)
 - Accords de branches en juin 2024 pour la revalorisation salariale des oubliés du Ségur (déjà en cours à Envoludia mais non financée pour un montant de 225K€). Ces accords seraient opposables aux financeurs.

Marine LEZEAN
Trésorière